



Commission des standards

REF : CNIG 2023.023

Groupe de Travail animé par :

Jérôme STAUB

Mission Connaissance et Analyse des Territoires
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Mandat du Groupe de travail Energies renouvelables

Mandat du GT « Energies Renouvelables »

Ce groupe de travail reste largement ouvert.

Il a pour objectif de construire un premier standard primaire consacré aux Energies renouvelables, puis de décliner et de préciser ce standard autour de deux premiers standards secondaires sur la question du Photovoltaïque et de l'éolien.

Ces livrables finaux seront des documents de spécifications intégrant un schéma de standardisation

Titre	GT Energies Renouvelables
Statut du mandat	Validé

Contexte	<p>Le besoin d'un référentiel et de standards de données sur la question des "énergies renouvelables" est un enjeu majeur des politiques publiques tournées vers la transition énergétique. Il s'agit de disposer d'une information précise, enrichie et actualisée et harmonisée pour construire un référentiel commun entre les différents acteurs du monde de l'énergie renouvelable : notamment l'Etat prescripteur et les membres de la filière économique.</p> <p>Les irritants actuels sont nombreux. Le plus important est que, en dépit des efforts et des investissements publics importants, la coordination manque pour faire émerger un vrai référentiel national de qualité, fruit de la mutualisation de ces efforts.</p>
Enjeux / questions à traiter	<p>Un des premiers enjeux consiste à définir la notion "d'énergies renouvelables".</p> <p>Le second interroge la méthodologie de constitution d'un tel référentiel: l'hypothèse qui est proposée est de construire un référentiel "généraliste" des énergies renouvelables qui prend appuie d'une part sur un référentiel existant (celui de l'éolien), mais à actualiser et d'autre part sur un référentiel en construction (celui du PV, prototype à partir de champs dédiés aux questions des services déconcentrés de l'Etat). Les autres énergies renouvelables venant par la suite enrichir ce premier socle de références. La méthodologie se poursuit par la constitution à partir de ce premier socle de standardisation des données du PV et de l'éolien, par effet rétroactif.</p> <p>Le troisième enjeu consiste à faire travailler ensemble les différents acteurs des filières concernées: Etat, collectivités, producteurs, distributeurs, observatoires.</p>
Objectif(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir la notion d'"énergies renouvelables" pour définir le spectre d'activités 2. Travailler sur la construction d'un premier prototype à partir des standards PV et éolien pour définir des champs communs 3. Faire la preuve de concept que ce premier prototype puisse être applicable et utilisable à d'autres énergies 4. Valider le POC 5. Enrichir cette base commune avec les spécificités PV et éolien afin de constituer deux autres premiers standards
Proposition d'actions	<p>Une 1^{ère} phase consistera à définir le champ d'application de la notion d'"énergies renouvelables" (P1)</p>

	<p>Dans un 2^{ème} temps, on visera à établir une proposition de spécifications, issu du travail de synthèse entre les standards PV et éolien (P2)</p> <p>Dans un 3^{ème} temps, faire la preuve de concept de ce premier prototype (P3)</p> <p>Dans un 4^{ème} temps, travailler la question de l'enrichissement au regard des spécificités PV et éolien (P4)</p> <p>Dans un 5^{ème} temps, arriver à un premier prototype de standard PV et à une actualisation du standard éolien avec différentes phases: prototypage, relecture, stabilisation...(P5)</p>
Animation	<p>Le pilotage du groupe est assuré par la DREAL Nouvelle Aquitaine/Mission Connaissances et Analyse des Territoires. Le groupe de travail mène sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs de données, des représentants de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des fournisseurs de services liés à l'information géographique et des infrastructures de données géographiques. Il coordonne les contributions de ces acteurs. Le groupe de travail est ouvert et à géométrie variable selon les sujets abordés.</p> <p>Membres pressentis ayant donné leurs accords de principe :</p> <ul style="list-style-type: none"> -IGN -DGEC -Ecolab -Réseau des Agences régionale de l'Energie et de l'Environnement (RARE) -Agence des Opérateurs de réseaux d'Energies (ORE) -union Nationale des entreprises locales d'électricité et de gaz (UNELEG) - ENEDIS - Dataactivist
Durée du mandat	13 mois
Calendrier prévisionnel	<p>P1: janvier-février 2023</p> <p>P2: mars-avril- 2023</p> <p>P3: juin-juillet 2023</p> <p>P4: septembre-novembre 2023</p> <p>P5: décembre-janvier 2023</p>